



Les Lilas, le 14 septembre 2022

Le secrétaire général du Syndicat Unitaire de
l'Inspection pédagogique

à

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale et
de la Jeunesse

Lettre ouverte : Calendrier des épreuves de spécialité du baccalauréat.

Monsieur le ministre,

Vous avez déclaré dans une interview au journal Libération le 27 août dernier, que vous aimeriez « bien décaler un peu les deux épreuves de spécialité du baccalauréat, mais c'est sportif quand on souhaite inclure les notes dans Parcoursup ».

Ce propos illustre bien le problème que le SUI-FSU soulève depuis des mois : le choix de placer les épreuves de spécialité au mois de mars n'a pédagogiquement aucun sens et ne se justifie que par la nécessité de se plier au calendrier administratif d'une application informatique.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans une lettre ouverte à votre prédécesseur en janvier dernier, nous constatons à l'occasion de nos inspections les effets désastreux de cette organisation sur les enseignements et sur les apprentissages.

En particulier, nous constatons que cela conduit à un découpage de fait de l'année scolaire qui se structure alors de la manière suivante :

- Septembre-mars : Bachotage intensif pour courir après un calendrier intenable. Appauvrissement des contenus enseignés et moins de temps consacré aux méthodes. Fort recul des « pédagogies actives » au profit du cours magistral. Pratiquement aucun travail autour du « grand oral ».
- Après mars : Les élèves sont démobilisés, et leur absentéisme est important. Nous constatons que les programmes sont rarement conduits à leur terme. Les professeurs, qui essaient de faire pour le mieux, nous font état de fortes difficultés de mise au travail des élèves. Un travail sur le grand oral est mis en œuvre, dans des conditions pédagogiques peu adaptées.

Lorsque vous indiquez que vous « aimeriez bien » déplacer les épreuves, vous semblez prendre acte du fait que l'objectif du mois de mars est intenable et qu'il a des rétroactions fortement négatives sur les enseignements et les apprentissages. Nous nous réjouissons de cette prise de conscience.

En revanche, lorsque votre cabinet affirme devant les associations disciplinaires, que « le ministère n'entend pas revenir sur le calendrier de l'année de Terminale » en raison de Parcoursup, nous sommes inquiets car c'est le signe d'un enfermement dans une logique qui sacrifie les apprentissages aux impératifs d'un dispositif de sélection par ailleurs très contestable dans sa philosophie comme dans sa mise en œuvre.

Monsieur le ministre, vous avez aujourd'hui la possibilité de restaurer au plus vite le sens et la valeur nationale de cet examen.

A terme, nous pensons que c'est l'ensemble de la réforme du lycée qu'il faudra revoir, mais dans l'immédiat, **il est urgent d'annoncer clairement et rapidement le report des épreuves de spécialité du baccalauréat 2023.**

Au regard de nos constats et de notre expertise, nous vous conseillons de reporter ces épreuves au mois de juin.

Nous vous conseillons également de les organiser de manière à ce qu'un seul sujet national par épreuve soit proposé, évitant ainsi les problèmes d'harmonisation qui ont entaché la session dernière.

Les enseignants des disciplines concernées sont largement mobilisés pour dénoncer l'impossibilité de concevoir des progressions pédagogiques cohérentes avec le calendrier actuel. Certains, sur la base de leur expérience de l'année passée, dressent déjà la liste des chapitres qu'ils devront survoler avec leurs élèves. Nous comprenons leurs inquiétudes auxquelles nous nous associons.

Nos équipes ont besoin de sérénité et de temps pour assurer des enseignements de qualité. Or, c'est bien la qualité des enseignements et des apprentissages, plus que toute contrainte calendaire, qui est notre objectif commun.

Votre déclaration du 27 août a suscité un espoir mais elle a aussi généré une incertitude, puis les annonces de votre cabinet ont ravivé nos craintes.

C'est pourquoi, Monsieur le ministre, nous nous adressons à vous alors qu'il est encore temps de rendre aux enseignements de spécialité leur sens et leur efficacité pédagogique, de rassurer des enseignants quant à la programmation de leurs progressions sur l'année à venir, et de placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite.

Nous ne doutons pas, Monsieur le ministre, que vous saurez mesurer l'urgence de la situation et soyez assuré que sur ce sujet comme pour d'autres, le SUI-FSU reste à votre disposition.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre, en l'expression de mes meilleures salutations.

Eric Nicollet
Inspecteur de l'Éducation nationale
Secrétaire général du SUI-FSU

